



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU DOUBS

Direction Départementale de
la Cohésion Sociale et de la
Protection des Populations

Pôle : Cohésion Sociale

Service : Politique de la ville et
développement du sport

Dossier suivi par :
Christiane LIGIER
03 81 41 26 62
APS/CL N°004/2010

Monsieur FOULC ALEXANDRE
SPORTS NATURE EVASION
9 route de Besançon

25840 VUILLAFANS

Besançon, le 26 Janvier 2010

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre déclaration faite en application des articles R. 322-1 et R. 322-2 du code du sport, concernant les établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives sous le n° d'établissement : 02510ET0001

Celle-ci est enregistrée dans mon service sous le numéro de dossier : ET000576.

Si un élément quelconque des informations qui font l'objet de la déclaration devait changer, je vous saurais gré de bien vouloir m'en informer dans les meilleurs délais.

Ce récépissé ne constitue pas un certificat de conformité aux dispositions du décret du 03 septembre 1993.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée

L'inspecteur de la jeunesse et des sports,

Daniel BOILLEY